

**Province de Québec
Municipalité du village de Kingsbury**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 5 septembre 2023 à 19h, à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Pierre Bail, conseiller
Suzanne Bédard, conseillère
Claire Morazain, conseillère
Marc Saumier, conseiller
Tommy Vaillancourt, conseiller
formant ainsi quorum sous la présidence de la mairesse Martha Hervieux.

Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Est absente :

Myriam Baum, conseillère

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés à 19h par la mairesse Martha Hervieux. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2023-09-01

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par le conseiller Marc Saumier,

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point 15. Varia les items suivants :

- 15.1 Huis clos
- 15.2 Représentation de la mairesse

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour

Administration

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2023
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Finances
 - 5.1 Budget
 - 5.2 TECQ

6. Suivis

- 6.1 Taxes en souffrance
- 6.2 Vente pour non-paiement de taxes
- 6.3 Règlement d'absentéisme des conseillers
- 6.4 Livres sur l'histoire de Kingsbury
- 6.5 Refuge
- 6.6 Débroussaillage

7. Correspondances

7.1 Résolutions confirmant le recours aux services juridiques professionnels de *Cain Lamarre*

7.2 Cour Municipale

7.3 COGESAF

7.4 Cooptel

7.5 Trans-Appel

8. Sécurité publique

8.1 Embarcations à moteur électrique et à batterie sur le marais

9. Transport (voirie)

9.1 Résolution PVAL

9.2 Résolution PPA-CE

10. Hygiène du milieu (aqueduc et égout)

10.1 Bactéries

11. Aménagement, urbanisme et développement

11.1 Boîte de récupération de cannettes au parc

11.2 Subvention PRABAM

12. Loisirs et culture

12.1 Projet de cours de natation gratuit pour les enfants de Kingsbury

12.2 Résolution FPS

13. Rapport des comités

13.1 CPIK

13.2 Comité terrain de jeux

13.3 Comité sécurité civile

13.4 Comité compostage

13.5 Comité MADA et MAE volet 1

13.6 Comité tâches et salaires des employé.e.s

13.7 Comité 3000\$/Salle communautaire

14. MRC du VSF

14.1 Services relevant de la MRC

14.2 Calcul des quotes-parts

14.3 Projet signature Vélo

14.4 Projets structurants (subventions)

14.5 Avis public : Règlement modifiant la rémunération des membres du conseil de la MRC du VSF

15. Varia

15.1 Huis clos

15.2 Représentation de la mairesse

16. Deuxième période de questions (10 minutes)

17. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2023

Les élu.e.s ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2023,

il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2023-09-02

4. Première période de questions (10 minutes)

5. Finances

5.1 Budget

2023-09-03

Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière fait rapport des dépenses autorisées totalisant la somme de 42 662,97\$ pour août 2023.

La liste des dépenses est la suivante :

#chèque	Qui	Quoi	Montant
Desj.	Eurofins enviro.	Analyse d'eau potable	469,10
Desj.	Eurofins enviro	Analyse d'eaux usées	189,71
Desj.	Gouv Fédéral	DAS Fédéral juillet 2023	840,74
Desj.	Gouv. Québec	DAS Québec juillet 2023	2 087,68
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye Mathis et Antoine	503,93
Desj.	Bell Canada	Télémetrie eau potable	255,15
Desj.	Sylvain Demers	Services juillet 2023	901,12
Desj.	Gaudreau	Tonnage & collecte juillet 2023	854,51
Desj.	SPA Estrie	Service août 2023	88,06
Desj.	Marc Saumier	Don Salon de la lutherie	200,00
Desj.	Féd. Can. Mun	Frais annuels	137,96
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye Mathis 2 semaines	704,97
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye Mathis	352,49
Desj.	Cooptel	Internet Salle communautaire	50,80
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye Mathis	352,49
Desj.	Gouv Fédéral	DAS Fédéral	1 073,93
Desj.	Gouv. Québec	DAS Québec	2 756,93
Desj.	CPIK	Acomba 6 mois	753,67
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye élus et employés	6 801,09
Desj.	Visa Michel Mailhot	Essence & réparation	368,78
Desj.	Visa DG	Aspirateur, SVQ, lettre	114,30
Desj.	Bell Mobilité	Cellulaire Michel Mailhot	69,45
8379	Hydro-Québec	Salle communautaire 71,81\$ Toilette loisir 30,86\$ Réservoir eau 295,85\$ Station Rockland 714,91\$ Garage municipal 30,86\$ Éclairage des rues 154,54\$ Réservoir eau 118,81\$ Pompe des Ormes 293,20\$ Bâtisse patinoire 38,54\$	1 749,38
8380	Régie Incendie	Juillet à décembre 2023	9 925,00
8381	Corp. Pays de l'Ardoise	Carte de membre + autre	170,00
8382	Infotech	Banque d'heures	1 454,43
8383	MJB Litho	Impression livre 125 ^e	5 836,85
8384	Exc. Éric Beauregard	Virée rue des Ormes	3 600,45
Total			42 662,97

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt, d'accepter la liste des comptes à payer et de ratifier les paiements émis pour le mois d'août 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Revenus Desjardins	Du 1 ^{er} au 31 août 2023	
Dépôt	Taxes 2023	1 256,74
Dépôt	Taxes 2022	800,00
Dépôt	Location salle communautaire	240,00
Dépôt	CPIK	9 427,30
Dépôt	Taxes 2022-2023	3 178,25
Total		14 902,29

Revenus CIBC	Du 1 ^{er} au 31 août 2023	
Dépôt		0,00
Total		

Soldes des comptes bancaires au 31 août 2023

CIBC	373 822,46
Desjardins	174 084,99
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 31 août 2023	547 907,45

Chèques non encaissés, argent mis de côté au 31 août 2023

Chèques	11 061,73
Argent mis de côté	190 000,00
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 31 août 2023	201 061,73

2023-09-04

5.2 TECQ

Les travaux du ponceau sur le chemin Valley ont commencé, les démarches pour répartir le puits 3 est en cours et l'étude sur les 2 autres puits est en cours également. La directrice générale est à la recherche d'une solution/compagnie pour la télémétrie.

Renouvellement du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028)* – Négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada.

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par la conseillère Claire Morazain, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité du Village de Kingsbury demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au député fédéral de la circonscription de Richmond-Arthabaska, M. Alain Rayes, au député provincial du comté de Richmond, M. André Bachand, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

6. Suivis

6.1 Taxes en souffrance

La municipalité a récupéré un montant de 1 600\$ en août 2023 pour le paiement de taxes de 2022. Il reste moins de 520\$ à recevoir pour les années précédentes. Pour les trois versements de 2023, il y a 13 retardataires pour le moment.

6.2 Vente pour non-paiement de taxes

M. Daniel Benoit et M. Michel Lachance, propriétaires du 523 rue Principale, Kingsbury J0B1X0, ont remis un versement de 800\$ sur un montant total de 2 437,07\$ pour le paiement des taxes non-payées. La procédure enclenchée pour la vente de la maison été suspendue pour le moment; celle-ci devra être réévaluée si les prochains paiements ne sont pas faits.

6.3 Règlement d'absentéisme des élu.e.s

La mairesse Martha Hervieux fait part du règlement #149 sur la rémunération des élu.e.s adopté le 4 février de 2019.

L'article 7 se lit comme suit :

ARTICLE 7 ABSENCES AUX SÉANCES DU CONSEIL

Un membre du conseil peut s'absenter d'une séance pour cause de maladie ou de mortalité d'un proche. Pour tout autre motif, un membre du conseil sera autorisé à s'absenter une seule fois par an sans réduction de salaire. À la deuxième absence et à toutes les autres absences non justifiées par les précédents motifs, le membre du conseil ne recevra pas son salaire pour le mois concerné.

Toutefois, le code municipal du MAMH ne permet pas d'appliquer cette pratique et parle d'une absence de 90 jours consécutifs avant que l'élu.e ait à se retirer, et jamais il n'est mentionné de suspension de salaire.

Attendu que le code municipal du MAMH explique clairement la procédure à suivre en cas d'absentéisme d'un élu.e.;

Attendu qu'une municipalité ne peut appliquer une mesure qui diffère de celle énoncée par le code municipal;

Attendu qu'il y a lieu de revoir l'ensemble du règlement sur la rémunération des élu.e.s;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'abroger à cette date l'article 7 du règlement 149 et de revoir le règlement sur la rémunération dans son ensemble, et ce, avant la planification budgétaire de 2024.

6.4 Livres

La municipalité a reçu les 300 livres supplémentaires. La bénévole France Laronde s'occupera de le rendre disponible dans les bibliothèques municipales de la MRC et dans les librairies de l'Estrie. L'auteur Denis Gauvin veut également suggérer différents points de vente où une clientèle serait à considérer.

6.5 Refuge

La démolition du refuge aura lieu le 7 octobre 2023 à compter de 8h.

Il est discuté que le refuge sera démolit, mais que les matériaux ne seront pas transportés de l'autre côté de la rive. Une vérification sera quand même faite pour savoir si des matériaux pourraient être récupérés pour différentes utilités.

Les Sentiers de l'Estrie fourniront leur aide avec 5 bénévoles.

6.6 Débroussaillage

Le débroussaillage a été fait par la firme *Les Entreprises Philippe Berthelette*. Il reste quelques arbres un peu plus gros qui seront coupés par le bénévole Alain Poirier.

L'employé Michel Mailhot redressera les pancartes penchées et fera la vérification des autres besoins et en informera la directrice générale. La pancarte « cul-de-sac » de la rue des Ormes est pliée, elle fera partie des achats de pancartes s'il n'est pas possible de la réparer.

2023-09-06

7. Correspondances

7.1 Résolutions confirmant le recours aux services juridiques professionnels de *Cain Lamarre*

Service de consultation (sans banque d'heures)

« Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Pierre Bail et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. »

2023-09-07

7.2 Cour Municipale

« Il est proposé par la conseillère Claire Morazain, appuyé par conseiller Tommy Vaillancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le cabinet Cain Lamarre de représenter la Municipalité à la Cour municipale pour l'ensemble de ses dossiers. »

7.3 COGESAF

Le conseil nomme la conseillère Claire Morazain pour représenter la municipalité lors de la rencontre du 11 octobre 2023.

7.4 CoopTel

La demande de subvention pour le service d'internet gratuit à la salle communautaire a été accepté par CoopTel et sera valide du 1^{er} septembre 2023 au 30 août 2024.

7.5 Journées de la Culture

La mairesse a proposé un projet au comité « Terrain de jeux » pour le week-end des journées de la culture, mais celui-ci n'a pas été retenu, pour cette année du moins.

L'activité serait de faire une « murale » sur les 4 tubes de béton du terrain de jeux avec de la peinture fluorescente et des dessins abstraits rappelant les couleurs des 4 saisons. Nina Haigh est une artiste résidente du village et pourrait superviser le projet.

7.6 Ça bouge en Estrie !

Il est trop tard pour faire une demande cette année au CSLE. Il sera possible de faire une demande pour l'hiver et le printemps 2024 afin d'obtenir une subvention pour différentes activités pratiquées par nos citoyens.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Embarcations à moteur électrique et à batterie.

La directrice doit relancer Sylvain Demers pour obtenir les informations sur les règlements applicables aux embarcations nautiques. Elle vérifiera également avec la responsable des cours d'eau à la MRC, Julie Poulin, pour voir ce qui existe comme règlement pour tout ce qui concerne les embarcations à moteur électrique, à batterie ou à essence.

Après ces vérifications, le conseil souhaite élaborer un règlement interdisant toutes les embarcations à moteur ou à propulsion sur le marais.

9. TRANSPORT (VOIRIE)

2023-09-08

9.1 Résolution PVAL

Résolution autorisant la directrice générale à faire la demande pour la subvention 2024-2025 de la réfection du chemin Valley de 480 000\$.

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2023-2024.

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité Incombe à la Municipalité.

Attendu que les compensations versées à la Municipalité du village de Kingsbury en 2023-2024 doivent être affectées aux deux tiers à des dépenses d'entretien d'été ou à des dépenses admissibles qui y sont liées

Pour ces motifs, sur une proposition de la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier,

il est unanimement résolu et adopté que la municipalité du Village de Kingsbury informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet *Entretien des routes locales*.

9.3 Andins

La directrice générale a fait le suivi auprès de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton car la réparation des andins n'est toujours pas faite. Elle est en attente d'un retour d'appel.

2023-09-09

9.4 Salle communautaire

On signale qu'il faudrait ajouter du gravier devant le perron de la salle communautaire.

Il est proposé par la conseillère Claire Morazain, appuyé par ... et adopté à l'unanimité des conseillers présents,

De faire la demande à l'entrepreneur qui viendra livrer du gravier pour niveler la patinoire d'apporter un demi-voyage de gravier à déposer à cet endroit.

9.5 Virée rue des Ormes

On signale que les travaux à cet endroit devraient être évalués afin qu'ils soient conformes aux attentes. La directrice générale s'entretiendra à ce sujet avec l'employé de voirie pour voir ce qu'il recommande concernant cette virée. Retour à faire auprès de Éric Beaugard.

10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

10.1 Bactéries

Attendu que la compagnie *Nuvac*, qui fournit les bactéries pour les boues, propose de faire un prépaiement avant le 15 septembre 2023 pour éviter la hausse pour la saison 2023-2024

Attendu que il accorde 10% de rabais supplémentaire si la municipalité paye avant le 15 septembre 2023 (299,20\$ plus taxes),

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

De ne pas faire l'achat des bactéries tout de suite et d'attendre en mai 2024, si la municipalité décide de continuer le projet.

De refaire l'étude des boues pour voir si les bactéries on fait leur travail ou si ça n'a rien changé.

2023-09-10

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Boîte de récupération de cannettes au parc

Des citoyens sont allés rencontrer la directrice générale pour mentionner qu'il y a beaucoup de cannettes récupérables dans les poubelles l'été lors des fins de semaine de gros achalandages au marais. Une suggestion a été faite de fabriquer deux boîtes pour la récupération des cannettes. Pour éviter d'en mettre plus sur les épaules de l'employé municipal, les boîtes pourraient être gérées par un enfant du village (qui fait déjà une collecte de cannettes à domicile), ou au profit de la municipalité pour les activités dédiées aux jeunes.

Cette option sera évaluée avec le comité du terrain de jeux, pour la combiner avec les poubelles que le comité veut installer.

11.2 Subvention PRABAM

Des travaux sur les bâtiments municipaux sont à prévoir.

Le programme de subvention pour l'amélioration des bâtiments municipaux sera étudié.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Projet de cours de natation gratuit pour les enfants de Kingsbury

La mairesse Martha Hervieux informe le conseil que d'autres municipalités offrent des cours de natation gratuits pour enfants à leurs résidents. Avant d'aller plus loin dans les recherches, elle demande si le conseil serait en faveur d'une mesure semblable en privilégiant l'aspect « sécurité ». Ce genre de mesure cadrerait très bien dans une politique familiale que la municipalité est sur le point de développer.

À suivre

12.2 Résolution FPS

Résolution autorisant la DG à faire la demande au FPS pour 6000\$
Attendu qu'il faut une personne autoriser par le conseil pour agir à titre de répondant officiel et à signer le protocole

Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par la conseillère Claire Morazain et adopté à l'unanimité des conseillers présents

De nommer la directrice générale Chantal Coutu comme personne répondante et autoriser à signer.

13. RAPPORT DES COMITÉS

13.1 CPIK – Voir PRABAM

13.2 Comité terrain de jeux

Le comité s'est rassemblé avec des enfants pour peindre les tables de pique-nique qui intègrent aussi différents jeux comme un tic tac toe et un damier.

13.3 Comité sécurité civile

a) Croix-Rouge

Il en coûte 225\$ par année pour l'entente avec la Croix-Rouge, ce qui assure que la municipalité sera desservie en cas de sinistre. S'il n'y a pas d'entente et qu'il y a d'autres sinistres ailleurs en même temps, il n'est pas garanti que la municipalité puisse obtenir l'aide de la Croix-Rouge.

Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

De signer l'entente avec la Croix-Rouge et que le montant de 225\$ soit mis au budget de 2024 et pour les années subséquentes.

2023-09-11

2023-09-12

b) Organigramme

Lors d'un sinistre, tous les membres du conseil seront appelés à porter main forte. Les tâches exactes seront déterminées au moment du sinistre pour chacun des membres.

c) Entente avec SFXB ou Richmond pour l'hébergement des citoyens en cas de sinistre.

Une double vérification avec le service incendie est demandée pour s'assurer que la municipalité peut choisir de faire héberger ses citoyens à Richmond ou si la municipalité est tenue d'aller avec Saint-François-Xavier-de-Brompton ou Windsor tenant compte de l'entente de service incendie avec ceux-ci.

Une fois que la vérification sera faite, si la municipalité a le choix, les membres du conseil ont voté à l'unanimité pour aller à Richmond, vu l'accessibilité de la ville et ce qu'elle offre en services.

13.4 Comité Compostage (reporté en octobre)

13.5 Comité MADA et MAE volet 1 (reporté en octobre)

13.6 Comité tâches et salaires employés (reporté en octobre)

Relève de Michel Mailhot à former pour l'eau potable avec contrat X ans

13.7 Comité 3000\$/ salle communautaire (reporté en octobre)

- Aspect communautaire et non culturel (pas salle de spectacles)
- Rampe d'accès et balcon
- Toilette (adaptée)
- Toiture
- Porte arrière

14. MRC du VSF

14.1 Services relevant de la MRC (reporté en octobre)

14.2 Calcul des quotes-parts : Le statu quo a été voté au conseil des maires

14.3 Projets structurants – Subvention FDT (reporté en octobre)

14.4 Avis public : Règlement modifiant la rémunération des membres du conseil de la MRC du VSF

Attendu que la municipalité a reçu un avis public de la MRC

Attendu que la municipalité doit afficher le certificat de publication

Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par la conseillère Claire Morazain et adopté à l'unanimité des conseillers présents

D'afficher le certificat de publication sur le babillard du bureau municipal.

15. Varia

15.1 Huis clos

Réfléchir sur le type de rencontres qu'on veut organiser pour aborder les différents types de dossiers

15.2 Représentation de la mairesse

La mairesse représentera la MRC du Val-Saint-François au comité mis en place par les Sentiers de l'Estrie qui souhaite développer une politique d'aménagement et de protection de leur réseau sentiers.

16. Deuxième période de questions (10 minutes)

17. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre Bail, appuyé par Claire Morazain, que la présente séance soit levée à 9h20.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Martha Hervieux
Mairesse

Chantal Coutu
Directrice générale et greffière-trésorière

2023-09-13

2023-09-14